

Pôle communication 24.65.42

Mardi 8 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie regrette vivement les perturbations qui contraignent Air Calédonie à ne plus assurer ses vols sur l'Île des Pins depuis le lundi 7 août. Les blocages perpétrés par un collectif ne permettant pas aux pompiers de prendre leurs fonctions, la règlementation n'autorise pas à la compagnie de faire atterrir ses avions.

Le gouvernement s'étonne de ce blocage, n'ayant reçu à ce jour aucun préavis, ni aucun cahier de revendications.

Pour mémoire, il y a trois semaines, la chefferie de l'Ile des Pins a informé la direction d'Air Calédonie de certains mécontentements au sein d'une partie des usagers. En vue de répondre à leurs interrogations, une réunion s'est tenue le 21 juillet au marché communal sous l'égide de la grande chefferie, en présence de la mairie, de la direction d'Air Calédonie et du cabinet du membre du gouvernement chargé des transports.

Cette réunion a permis à la direction d'apporter des explications, complétées par un courrier d'Aircal, daté du 2 août 2023, apportant toutes les précisions nécessaires aux différents points soulevés par le collectif. Ce courrier n'a suscité aucun retour.

Alors qu'un dialogue a déjà été engagé, le gouvernement désapprouve la méthode qui consiste à bloquer les avions de la compagnie et exiger que le gouvernement se déplace sans que l'on sache quelle est la nature précise des attentes.

Le gouvernement est toujours disposé à dialoguer, dès lors que cela se déroule dans le respect, notamment du service public.

Il ne peut donner suite à des mesures qui mettent en cause les équilibres financiers de la compagnie ou imposer de nouvelles charges budgétaires à la Nouvelle-Calédonie.

Le gouvernement en appelle à la raison et à prendre davantage en considération l'intérêt des populations.

* *